



Coridys
Var

Troubles cognitifs : Comprendre pour agir

Bilan d'activité 2014

Projets 2015



POLE INFORMATION



Un site internet Tout Neuf !	p. 2
Une plaquette générale de présentation des CORIDYS	p. 2
Création de plaquettes des différentes actions du pôle accompagnement	p. 2
Envoi de lettres d'informations	p. 3
Information des professionnels et institutions du Var et plus largement de la région PACA	p. 3
Les conférences et stands de sensibilisation	p. 4
La bibliothèque	p. 4
La permanence téléphonique	p. 4
Les ateliers organisés dans le cadre du REAAP	p. 4

POLE ACCOMPAGNEMENT



Mise en place d'un dossier d'accueil	p. 5
Population rencontrée en 2014 : Venant de tout le VAR... et des Bouches du Rhône	p. 6
De tous les âges	p. 6
Orientées par	p. 7
Vers diverses hypothèses diagnostiques	p. 7
Orientés vers divers collègues ou structures	p. 7
Nos services et leur contrôle qualité	p. 8
Entretiens d'orientation	p. 8
Bilans neuropsychologiques écologiques et situationnels	p. 8
Suivis neuropsychologiques	p. 9
Réunions d'équipes éducatives	p. 10
Une activité globale qui augmente chaque année	p. 10
Accompagnement dans le cadre du Programme de Réussite Educative	p. 10
Accompagnement dans le cadre du Projet AGEFIPH	p. 10

POLE FORMATION



Les formations en tant qu'organisme formateur	p. 11
11 journées de formation professionnelle ont été données dans nos locaux	p. 11
19 journées ont été dispensées dans les établissements	p. 11
Le contrôle qualité de nos formations	p. 11
Les journées de formations financées par l'ARS dans le cadre du plan d'action régional de prévention	p. 12
Les interventions dans les formations initiales	p. 12

POLE INNOVATION EXPERTISE



Nos projets ont été retenus et financés par	p. 13
L'ARS (Agence Régionale de Santé) de PACA	
L'AGEFIPH	p. 13
Expertise – Appui technique	p. 13

Bilan moral	p. 17
Bilan financier	p. 20
Projets pour 2015	p. 22
Lexique	p. 23

Un site internet Tout Neuf !

Le site de Coridys a été refait et mis à jour avec une mise en page plus dynamique et qui reflète davantage nos diverses actions.

Les familles, mais aussi les professionnels ont ainsi plus facilement accès aux services de notre association mais aussi à tout un tas de ressources qui leur seraient utiles.



Page d'accueil : www.coridys.fr



Une plaquette générale de présentation des CORIDYS

Le projet associatif étant partagé au niveau national, par toutes les associations CORIDYS, nous avons adopté une plaquette générale qui reprend les buts généraux de l'association, réaffirme la transversalité des populations concernées et reprend les quatre pôles d'interventions de l'association.

Création de plaquettes des différentes actions du pôle accompagnement

Les CORIDYS s'harmonisent également quant aux actions proposées. Afin de s'assurer de la qualité des accompagnements proposés par les professionnels de santé, une charte des bonnes pratiques est en cours de finalisation. En attendant : les plaquettes descriptives viennent donner un premier cadre aux actions.



- Envoi de lettres d'informations :

Une newsletter (depuis septembre 2014) est adressée bimestriellement afin d'informer le plus grand nombre de personnes (membres et réseau de professionnels) des actions à venir menées par CORIDYS.

En 2014 : environ 1200 personnes ont été informées à chaque envoi.

Information des professionnels et institutions du Var et plus largement de la région PACA :

Via notre adhésion et notre participation régulière aux différentes rencontres de comités :

- CERA : comité d'entente régional autisme
- CEDH : comité d'entente départemental handicap du Var
- CRERA : comité de réflexion éthique et de reconnaissance des aînés

Via des soirées de rencontres inter-professionnels de santé libéraux, au sein de nos locaux :

- 10 juillet : 11 professionnels (3 orthophonistes, 1 pédiatre, 1 neuropsychologue, 4 psychologues, 1 psychomotricienne, 1 éducatrice).
- 18 juillet : 9 professionnels (4 orthophonistes, 1 psychomotricienne, 2 psychologues, 1 ostéopathe, 1 art-thérapeute).
- 22 juillet : 9 professionnels (2 pédiatres, 3 orthophonistes, 1 psychiatre, 1 neurologue, 1 psychologue, 1 neuropsychologue).

Via l'envoi de plaquettes de présentation de l'association :

A tous les professionnels médicaux et paramédicaux installés en libéral dans le Var (orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, pédiatres, neurologues, psychiatres, psychologues, médecins rééducateurs) soit 650 plaquettes distribuées.

Novembre - Décembre 2014



**Conférence à destination des employeurs
"Performant avec nos troubles"**
20 novembre 2014
(La Garde - Var)

Tout se réalise personnel avec une reconnaissance de l'acteur handicapé et un fonctionnement adapté. Les personnes peuvent apporter à notre entreprise !

Intervenants : Virginie NETTID - Neuropsychologue
Philippe CUZENON - Président de Coridys Var



**Soirée Parents Comprendre mon enfant
dysphasique**

12 décembre 2014
(La Seyne sur mer -
Var)

Comprendre, échanger, accompagner seront les maîtres-mots de cette soirée !

Intervenantes :
Virginie BERNARD - Neuropsychologue
Virginie KELLS - Orthophoniste
Avec l'aimable participation de l'association Avenir Dysphasie

Lieu : Coridys Var
L'arche, Rond Point du 8 mai 1945
83500 La Seyne sur Mer

Entrée gratuite - Réservation conseillée au
04.83.57.49.42 ou par mail: coridysvar@coridys.fr



**Soirée Parents Comprendre mon enfant
dyspraxique**

19 décembre 2014
(La Seyne sur mer -
Var)

Comprendre, échanger, accompagner seront les maîtres-mots de cette soirée !

Intervenantes :
Virginie NETTID - Neuropsychologue
Naïma LACOMBE - Psychomotricienne
Avec l'aimable participation de l'association Dyspraxie France Dys.



Le but est de permettre aux personnes présentant des troubles cognitifs, de réaliser leurs projets, en adéquation avec leurs souhaits et possibilités.
Dans cette rubrique, vous retrouverez toutes nos actions d'accompagnement, les ateliers et les soirées proposées.



Nos suivis sont basés sur des approches ayant fait la preuve de leur efficacité :

Méthode des médiateurs sociaux et médiateurs.

Le médiateur est une approche créée pour les enfants, adolescents et adultes, basée sur des exercices menés à une fin de consensus plus efficace de ses propres actions, permettant de mettre en place des stratégies ou qualités pour travailler sur chaque fonctionnement, et notamment s'appuyer sur ses points forts pour pallier ses points faibles.

L'acquisition de ces stratégies peut être généralisée à différents contextes et dans différents contextes.

Méthode cognitive et comportementale.

Ces suivis sont axés sur l'analyse fonctionnelle des facteurs qui influent, directement ou indirectement, le trouble.

Une des principales techniques consiste en l'utilisation de systèmes de récompenses et de renforçateurs sociaux pour aider l'enfant à améliorer ses comportements, son attention, et améliorer son implication (renforcement de comportements nouveaux).

Il s'agit de passer en charge au client dès que les parents

Les conférences et stands de sensibilisation

Environ 180 personnes sensibilisées sur l'année :

- 17 janvier : Lycée professionnel agricole (Les Arcs)
- 28 janvier : Collège les Matagots (la Ciotat)
- 27 janvier : Collège les Gorguettes (Cassis)
- 13 février : REAAP TOULON « les troubles des apprentissages des adolescents »
- 4 avril : CLAE La Garde « le TDA/H »
- 4 juin : Ecole primaire Jean Jaurès (Brignoles)
- 19 septembre : CLAE La Garde « les troubles dys »
- 23 novembre : Association EFA 83 « les troubles des apprentissages et le TDA/H » (Enfance et Famille d'Adoption)
- 9 décembre : « la parentalité positive » soutenue par l'ANPEIP Provence

Nous avons tenu un **stand de sensibilisation** dans le cadre de la semaine de l'emploi des personnes handicapées à la demande **de l'entreprise THALES à Cannes (18 novembre)**.

La bibliothèque

Une dizaine de professionnels ont pu se documenter ou emprunter un ouvrage.

Nous, salariés, bénévoles et stagiaires, l'avons **consultée nous-mêmes 50 fois**. Nous avons prêté des ouvrages à **8 familles**.

La permanence téléphonique

Tenue tous les mardi après-midi de l'année par une neuropsychologue, et les autres jours par notre secrétaire, elle nous a permis de recevoir environ **1 500 appels**.

Les ateliers organisés dans le cadre du REAAP :



*Les parents d'enfants entre 0 et 6 ans notamment ceux des zones de pauvreté infantile, manquent d'informations et d'échanges sur le développement de l'enfant. Nous avons proposé d'aider au **développement des compétences psycho-sociales des parents de jeunes enfants** en proposant des conférences et groupes de paroles sur trois territoires (Le Luc-Cœur du VAR, La Seyne-Littoral, Toulon). Des études suggèrent un bénéfice de ce type d'action. Les thèmes étant centrés sur le « bon développement de son enfant » en abordant les questions souhaitées par les parents présents : la préparation à la scolarisation en maternelle, les questions liées à la scolarité et au bon développement des compétences d'apprentissages, les troubles des apprentissages.*

Ateliers de soutien à la parentalité (secteur Toulon- la Seyne/mer) :

- A la maison des parents à Toulon, le 25 mars : « le développement de mon enfant de 0 à 6 ans »
- A CORIDYS VAR, à La Seyne/mer :
 - 26 septembre : Comprendre mon enfant présentant un trouble du spectre autistique
 - 03 octobre : « Comprendre mon enfant présentant un TDA/H »
 - 17 octobre : « Comprendre mon enfant "haut potentiel" »
 - 12 décembre : « Comprendre mon enfant dysphasique »
 - 19 décembre : « Comprendre mon enfant dyspraxique »
- A la Villa Vidal à la Seyne/mer avec l'association Femmes dans la cité :
 - 18 décembre : « Les troubles des apprentissages »

Ateliers de soutien à la parentalité (secteur le Luc) :

- 24 septembre : « Le développement de mon enfant de 0 à 6 ans » au Luc (suivis de trois séances de groupes de paroles en janvier 2015).

Mise en place d'un dossier d'accueil :

Avant tout premier rendez-vous, les familles reçoivent par courrier ou par mail, à leur convenance, notre dossier d'accueil, composé d'un livret d'information, un livret d'accompagnement et un plan d'accès.



Le livret d'information

Il reprend la présentation de l'association, ses buts, et sa philosophie ; la composition de l'équipe et du conseil d'administration ; les bénéfices liés à l'adhésion, et les possibilités de soutien en termes de dons ou mécénat ; la possibilité de nous suivre sur les réseaux sociaux ; nos activités et leurs modes de financements.

Le livret d'accompagnement (deux versions : enfant et adulte)

Il rappelle tout d'abord à la famille l'importance de venir au premier entretien avec un maximum d'éléments pouvant nous aider à mieux cerner leurs besoins. Il rappelle également la nécessité, pour un suivi d'enfant à CORIDYS, d'une autorisation des deux parents.

Il doit ensuite être rempli avec leurs coordonnées, une idée générale des difficultés rencontrées, une synthèse des bilans médicaux déjà réalisés, une autorisation à ce que nous transmettions nos comptes-rendus à d'autres professionnels et une autorisation de films et photographies et enfin le bulletin d'adhésion.

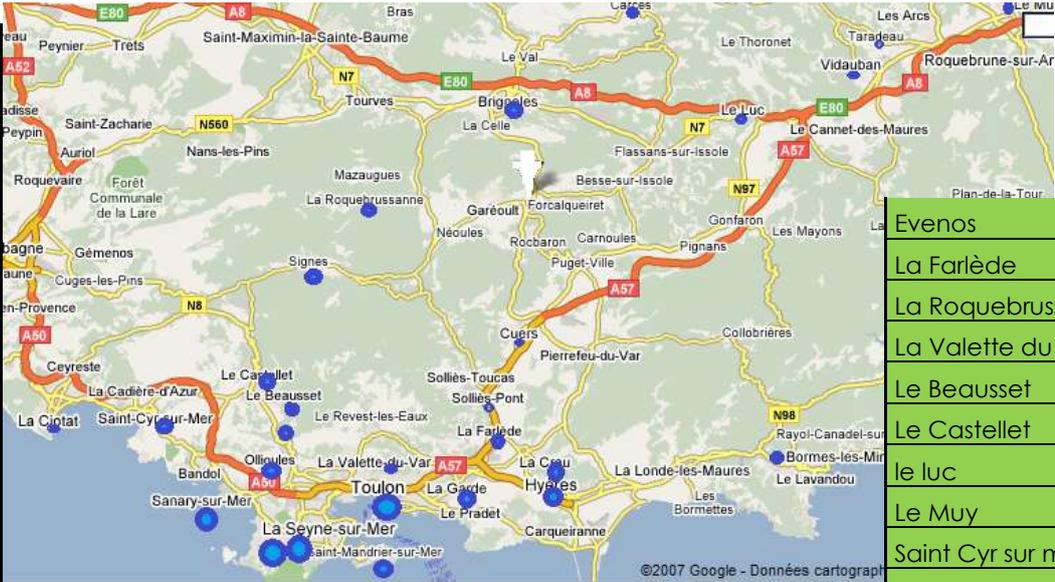
Le plan d'accès

Les personnes rencontrées venant de tout le Var, il nous a semblé intéressant de pouvoir les rassurer quant à la facilité d'accès de nos locaux (à 5 minutes des sorties d'autoroute) et les différentes possibilités de parking.

Population rencontrée en 2014 :

Venant de tout le VAR ...

La Seyne/mer	25
Toulon	20
Six-fours	13
Sanary sur mer	8
La Garde	4
Ollioules	4
Saint-Mandrier	4
Brignoles	3
Hyères	3
La Crau	2
Lorgues	2
Signes	2
Bormes les mimosas	1
Carces	1
Cuers	1
Entrecasteaux	1

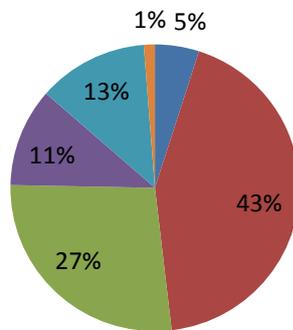


Evenos	1
La Farlède	1
La Roquebrussanne	1
La Valette du Var	1
Le Beausset	1
Le Castellet	1
le luc	1
Le Muy	1
Saint Cyr sur mer	1
Sollies Pont	1
Taradeau	1
Vidauban	1
Vinon sur Verdon	1

... et des Bouches du Rhône :

4 familles venant respectivement de Ensùs La Redonne, Istres, La Ciotat et Miramas.

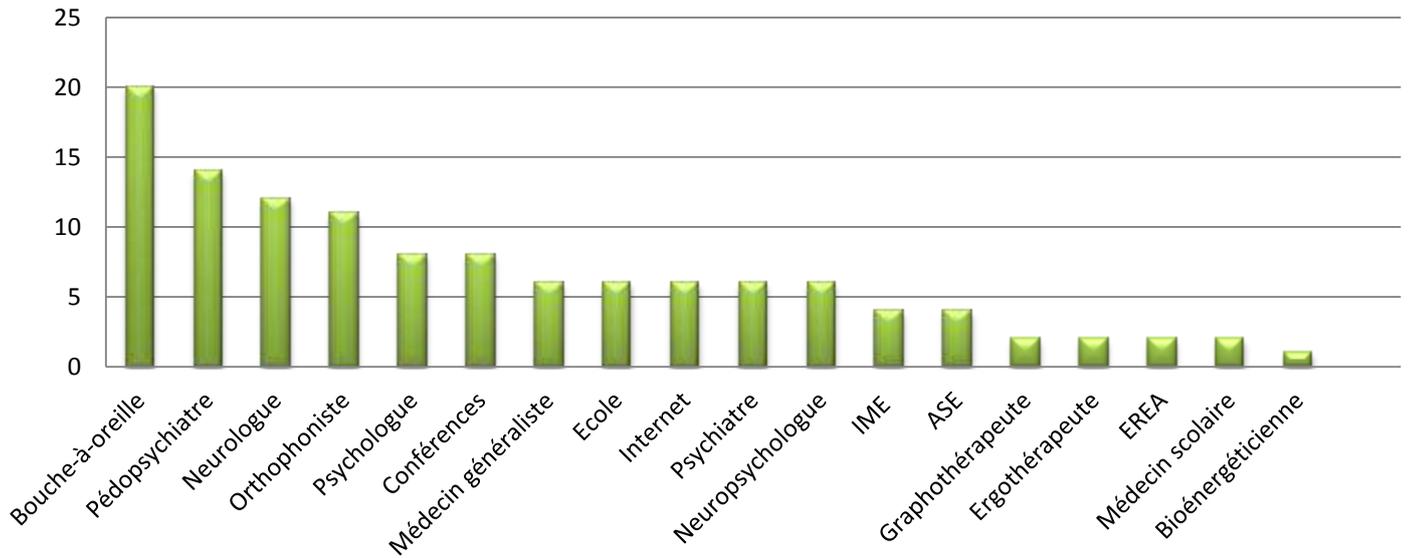
De tous les âges :



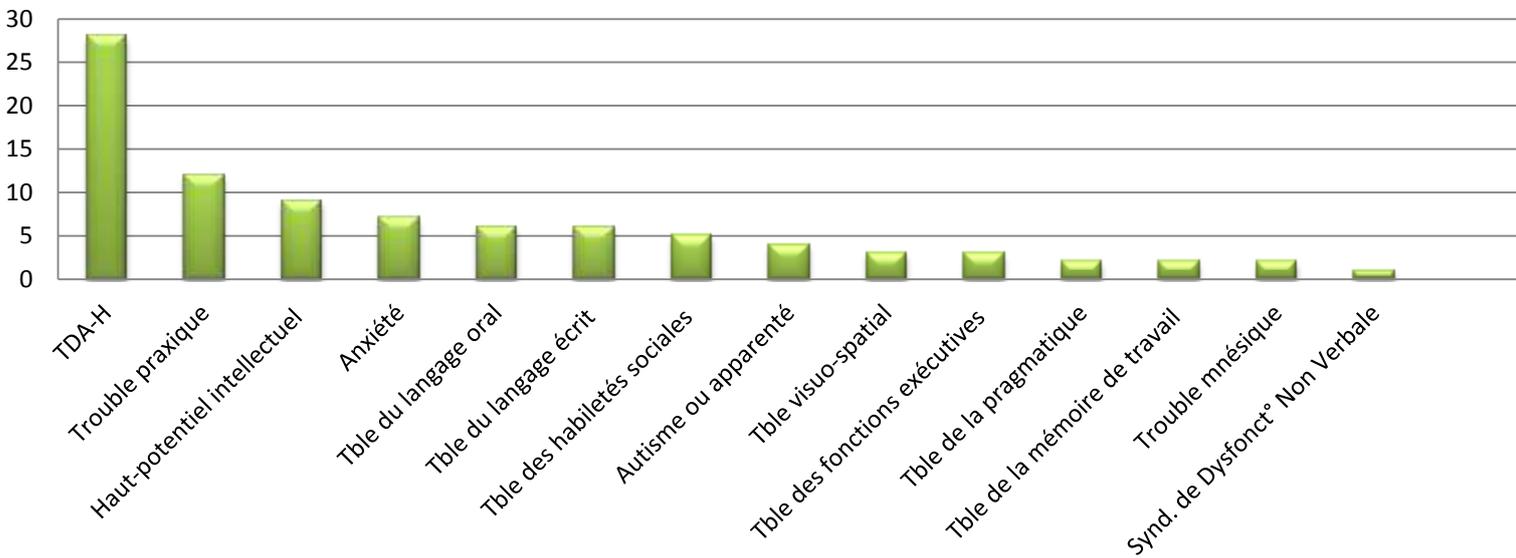
- Maternelle
- Primaire
- Collège
- Lycée
- Adultes
- Personnes âgées



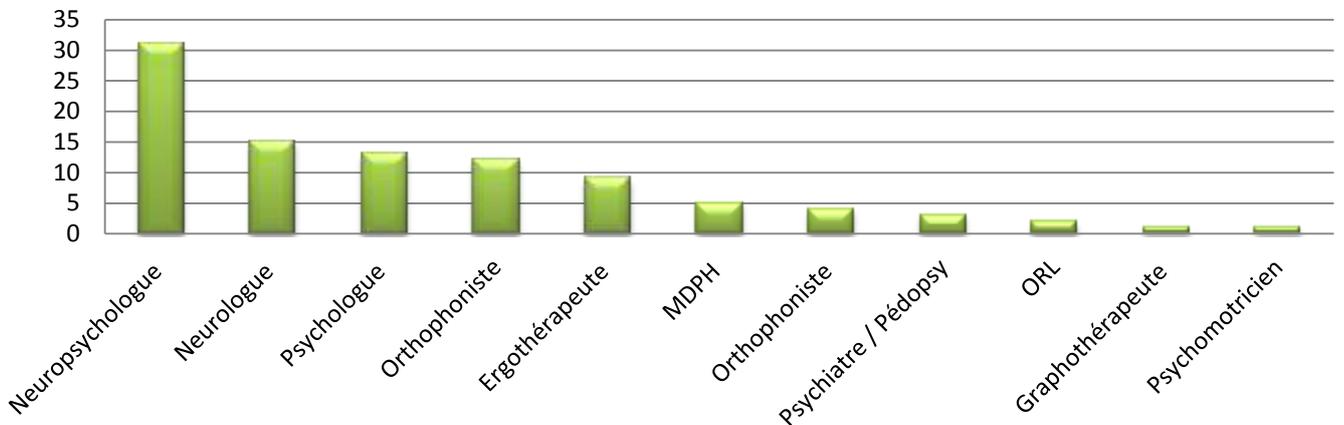
Orientées par



Vers diverses hypothèses diagnostiques



Orientés vers divers collègues ou structures



Nos services et leur contrôle qualité

Entretiens d'orientation

Nous avons pu recevoir, **122 familles en entretiens**.

Le contrôle qualité de nos entretiens

Réalisés par les neuropsychologues, ce sont des rencontres d'une heure permettant de réaliser une anamnèse complète, en allant explorer toutes les sources possibles de dysfonctionnement neuropsychologique.

Du développement intra-utérin, aux circonstances néo-natales, au développement des différentes sphères, motrices, langagières, des interactions, sans oublier les particularités sur le plan du sommeil, de l'alimentation, de l'hygiène de vie, des relations aux autres, dans la famille et en dehors, etc.

Un dossier-membre sécurisé (dossier papier sous clé et dossier informatisé sur accès bloqué par code), est créé pour chaque nouveau membre. Un livret d'entretien, d'anamnèse de quatre pages est rempli et un compte-rendu d'entretien est réalisé, par la neuropsychologue, enfin, la relation de confiance est évaluée.

Les usagers donnent également leur avis sur l'entretien dans le questionnaire qualité¹.

Bilans neuropsychologiques écologiques et situationnels

Nous avons pu réaliser **80 bilans**, durant en moyenne 6h avec la personne et nécessitant 4h de rédaction.

Le contrôle qualité de nos bilans

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie est très prudent dans le choix des tests et leur interprétation. Il n'y a jamais de bilan standard, les épreuves diffèrent selon l'âge, la problématique, etc. L'utilisation de tests standardisés permet de situer les performances de l'enfant/l'adulte par rapport à celles des personnes de son âge.

- Une première partie permet d'avoir une vision globale du fonctionnement de la personne : le raisonnement avec et sans langage et une partie des capacités attentionnelles (utilisation de tests dits psychométriques)

- Une deuxième partie nous permet d'analyser de manière plus approfondie les fonctions cognitives qui pourraient être problématique : le langage, l'attention, la mémoire, l'organisation la planification et l'impulsivité (utilisation de tests des fonctions cognitives).

- Ces résultats sont toujours complétés par les observations cliniques (aspects plus qualitatifs du comportement) et des questionnaires « écologiques » en situation de vie quotidienne, remplis par les proches et/ou la personne elle-même.

Les usagers donnent également leur avis sur le bilan dans le questionnaire qualité¹.

Et donc **80 comptes-rendus**

Un compte rendu est toujours rédigé en essayant d'utiliser des termes compréhensibles par tous. Une restitution orale est toujours faite aux parents et à l'enfant ou à l'adulte et à son aidant pour une bonne compréhension et une bonne appropriation de leur part qui sera très importante pour la suite du parcours de vie.

La conclusion du bilan relève toujours les points forts sur lesquels la personne pourra s'appuyer et les points faibles objectivés. Il laisse place à une conclusion générale et surtout à des recommandations : en termes d'aménagements de l'environnement (scolaire, emploi, domicile, ...) et d'autres pistes d'actions permettant un moindre impact des troubles dans la vie quotidienne.

Les usagers donnent également leur avis sur le compte-rendu dans le questionnaire qualité¹.

¹ Cf paragraphe évaluation externe

Suivis neuropsychologiques

213 séances de suivis individuels et 30 séances de groupe (2 ou 3 enfants) pour, au total, 22 personnes ont été réalisées, à CORIDYS.

Nous avons pu suivre : 8 personnes en suivis Troubles de l'attention ; 8 personnes en suivis habiletés sociales ; 3 personnes en suivis méthodologiques ; 2 personnes en remédiation cognitive ; 1 personne en suivi haut potentiel.

Le contrôle qualité de nos suivis

Pour les suivis à Coridys, nous avons décrit différents types d'ateliers sur lesquels les neuropsychologues ont des compétences spécifiques permettant un accompagnement de qualité :

Troubles attentionnels : Rendre ses apprentissages plus faciles/ Identifier ses points forts et ses points faibles/ Mieux comprendre sa manière d'apprendre ; Le TDA/H qu'est-ce que c'est ? ; Impacts sur la vie scolaire et sociale ; Apprendre à : Contrôler son impulsivité ; Résister aux distractions ; Etre flexible ; Mettre en jeu son imagination ; Planifier et s'organiser ; Utiliser des stratégies de mémorisation ; Avoir confiance en soi ; Utiliser son langage interne

Habiletés sociales : Apprendre à déchiffrer les codes sociaux ; Comprendre les règles implicites qui gouvernent les interactions sociales ; Analyser et évaluer des stratégies de communication ; Apprendre des techniques adaptées ; Comprendre les comportements de l'autre et les comportements attendus par l'autre.

Méthodologie : Améliorer ses stratégies d'apprentissage et la réalisation de certaines tâches. Mieux comprendre son fonctionnement cognitif, sa propre manière d'apprendre. Identifier ses points forts et ses points faibles. Mettre en place ou renforcer des méthodes de compensation efficaces.

Haut potentiel : Comprendre son fonctionnement/ Apprendre à s'organiser / Apprendre à déchiffrer les codes sociaux. / Le haut potentiel, qu'est-ce que c'est ? ; Impacts dans la vie quotidienne ; Apprendre à : Repérer ses points forts et ses points faibles ; S'organiser et gérer son temps ; Reconnaître et gérer les émotions ; Favoriser les relations sociales

Les suivis individuels s'adaptent spécifiquement aux besoins de la personne, et peuvent donc couvrir d'autres thématiques que les quatre décrites ci-dessus.

Qu'ils soient en groupe ou en individuel, un cadre de base nous permet de garantir une qualité des suivis

- La mise en place d'un contrat thérapeutique lors des premières séances.
- Le descriptif à chaque séance des objectifs généraux, des objectifs spécifiques, de la méthode et des moyens utilisés + des objectifs fixés pour un transfert en vie quotidienne.
- L'engagement d'un retour, une explication aux proches, au moins toutes les 2 séances.
- Le travail en session de 10 séances (en fonction des trimestres scolaires, en général), afin de refaire un point sur les apports du suivi en vie quotidienne, et d'évaluer la poursuite ou non du suivi, le changement ou non d'objectifs, de méthode, etc..
 - Enfin : la remise d'un compte-rendu de suivi en fin de parcours.

Les usagers donnent également leur avis sur le compte-rendu dans le questionnaire qualité¹.

¹ Cf paragraphe évaluation externe

Réunions d'équipes éducatives

Nous avons assisté, à **14 réunions d'équipes éducatives** au sein des établissements scolaires d'enfants en situation de handicap cognitif.

Lieux de réunions d'équipes éducatives :

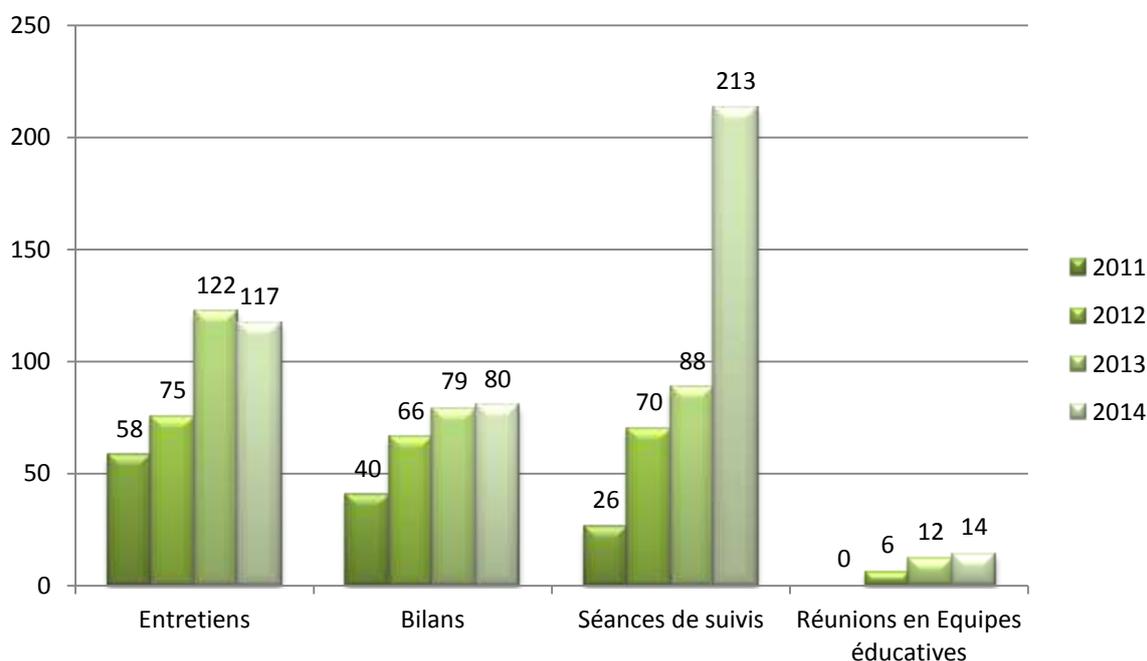
- Dans les écoles : 5 Toulon ; 6 La Seyne ; 1 Hyères ; 1 Le Beausset ; 1 Carcès.
- A l'EREA de Sanary pour aider au diagnostic d'un enfant que nous avons en suivi.

Le contrôle qualité de ces réunions

Etant convaincu que ces réunions sont la base de toute coordination du parcours de l'enfant, il tient à cœur à l'association de proposer ce déplacement du neuropsychologue dans l'école, de manière gratuite pour les familles.

Pour cela, l'association tente de trouver d'autres sources de financements. Or, nous voyons les subventions se réduire alors que l'activité ne cesse d'augmenter.

Une activité globale qui augmente chaque année



Nous ne trouvons que rarement les financements pour ces bilans et suivis qui s'avèrent pourtant essentiels dans le parcours des familles !

Le reste à charge des familles et de l'association est encore trop important !

Nous avons préconisé une **demande de reconnaissance de handicap auprès de la MDPH** à 5 personnes pour qui nous avons apporté notre aide pour le « montage » du dossier.

Accompagnement dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE) :

Notons que 4 bilans et 2 suivis ont été financés par le PRE de La Seyne et 1 suivi par le PRE de Toulon.

Nous nous sommes rendus à 4 réunions d'équipes éducatives.

Accompagnement dans le cadre du Projet expérimental AGEFIPH (cf P. 13)

Les formations en tant qu'organisme formateur (financements dans le cadre de la formation continue)

180 personnes formées ! 30 journées dispensées !

11 journées de formation professionnelle ont été données dans nos locaux :

- 2 sur : « Diagnostic et prise en charge des troubles des apprentissages et Troubles Envahissants du développement ».
- 5 sur : « Du dépistage aux accompagnements des personnes présentant des troubles cognitifs évolutifs » Formation réservée aux psychologues.
- 4 sur : « Prise en charge globale en neuropsychologie » Formation réservée aux psychologues.

19 journées ont été dispensées dans les établissements :

- Une formation de 3 jours a pu être proposée à une équipe de **18 tuteurs de l'UDAF en Ardèche**, sur les troubles cognitifs de l'adulte.
- Une formation de 5 jours a pu être proposée à une équipe de **15 soignants dans une Maison d'accueil spécialisée en Ardèche** sur les troubles cognitifs de l'adulte.
- Une formation de 7 jours a pu être dispensée auprès des **12 soignants d'un SSR Psychiatrique à Meulan (région parisienne)** sur les troubles cognitifs de l'adulte.
- Une formation de 2 jours a pu être dispensée auprès des **12 soignants d'un SSR Psychiatrique d'une polyclinique à Deauville** sur les troubles cognitifs de l'adulte.
- Une formation de 2 journées a été réalisée auprès de **l'équipe pluridisciplinaire (12 personnes) d'un IME à Marseille** sur les troubles du spectre autistique.
- Une formation de 1 journée a été réalisée auprès de **l'équipe pluridisciplinaire (10 personnes) d'un Centre de Rééducation Professionnelle à Pau** sur l'accompagnement des personnes présentant un trouble cognitif.
- Une intervention de 2 journées a été réalisée auprès de **10 enseignants du CRP de L'ADAPT Var à Toulon**, sur les «troubles cognitifs : comment les accompagner dans la formation ? »

Notons ici que les formations nous ont permis de dégager un bénéfice de 4 700€ ce qui nous a permis de financer une partie du pôle accompagnement:

- Les 14 présences des psychologues aux équipes éducatives dans les écoles, afin que les familles puissent en bénéficier gratuitement.
- Une partie des entretiens donnés.

Le contrôle qualité de nos formations

Ce pôle est développé et actualisé grâce à des enquêtes de besoin auprès de nos différents partenaires. Nous avons pu développer une méthodologie d'évaluation de nos actions de formation, montrant leur efficacité en termes de satisfaction des professionnels formés, et de meilleure connaissance du sujet.

Les journées de formations financées par l'ARS dans le cadre du plan d'action régional de prévention



« Les troubles du développement de l'enfant de 0 à 6 ans »

Il s'agissait de former les professionnels à intervenir de manière coordonnée et précoce auprès d'enfants présentant des troubles du développement sur les secteurs de pauvreté infantile.

- 18 février : à la Maison des services à la Seyne/mer (16 personnes)
- 21 février : à la maison de la Solidarité au Luc (12 personnes)
- 12 mars : à la Mairie de la Seyne/mer (127 personnes)
- 24 mars : à la Maison des services à la Seyne/mer (20 personnes)
- 17 avril : à la salle du Rotary Club à Salernes (33 personnes)
- 7 novembre : dans nos locaux à la Seyne/mer (9 personnes)

→ Soit **217 personnes formées** : 161 personnes de structures de la petite enfance, 21 des associations dont le REAAP, 11 personnes de la PMI, 9 enseignants/psychologues scolaires, 6 travailleurs sociaux de la CAF, 3 personnes de l'AEMO/UEMO, 3 structures médico-sociales, 2 coordonateurs PRE, 1 personne de la MDPH.



Troubles cognitifs : comprendre pour agir



Les participants en compagnie de Virginie Mattio (au centre en noir) et de Guenelle Duvernoy (à droite). (Photo A. B.)

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a créé le Destrô pour les professionnels et les familles, d'accompagner de manière précoce et coordonnée les enfants et leurs familles qui présentent des troubles du développement (autisme, psychomotricité, troubles du langage, etc.). Virginie Mattio, neuropsychologue et directrice de Coridys Var a organisé dans les locaux de la Maison de la Solidarité, une formation d'une journée pour les professionnels sur les troubles du développement des enfants. Le but était de comprendre le développement de l'enfant et l'impact de son environnement, de connaître ses troubles et les situations de handicap qu'ils peuvent générer et de savoir dépister et orienter les enfants et les familles vers les dispositifs existants. A.S.

Pour plus d'informations : Guenelle Duvernoy neuropsychologue à l'association Coridys, annee Coridys Cœur du Var au 04.93.78.87.83.

Article Var matin

Formation dispensée à La Seyne/mer : le service petite-enfance de la mairie nous sollicite pour former 127 professionnels de leurs structures petite enfance !

Les interventions dans les formations initiales

Une convention de partenariat avec l'Institut de la Croix-Rouge à Ollioules:

Elle nous a permis d'intervenir

- **Après de la promotion de moniteurs-éducateurs :**

sur les thèmes des théories des apprentissages, Troubles spécifiques des apprentissages et Troubles envahissants du développement, la précocité et le retard intellectuel, l'évaluation de l'intelligence, la remédiation cognitive, la motivation et la psychopédagogie.

- **Après de la promotion d'Assistants de Soins en Gériatrie :**

sur les thèmes des pratiques professionnelles, l'accompagnement quotidien de personnes âgées présentant des troubles cognitifs, les notions d'activités dites de « stimulation cognitive et sociale ».

Nos projets ont été retenus et financés par :

Les programmes de Réussite éducative de :

- La Ville de La Garde ;
- La Ville de La Seyne/mer ;
- La Ville de Toulon.

(CF bilan 2014 dans le pôle « Accompagnement » P. 10)



L'ARS (Agence Régionale de Santé) de PACA:

L'ARS a relevé le besoin, en PACA, pour les professionnels et les familles, d'intervenir de manière précoce et coordonnée auprès des enfants de 0 à 6 ans qui présenteraient des troubles du développement.

Et plus particulièrement sur les territoires de pauvreté infantile, plus vulnérables.

Dans ce cadre, nous avons proposé d'œuvrer pour améliorer l'accès au dépistage et à la prise en charge des troubles spécifiques des apprentissages, **en proposant des journées de formation/sensibilisation** : « POUR UNE COLLABORATION DES DIFFERENTS PROFESSIONNELS »

Ce projet avait été retenu pour la campagne de prévention 2013, il est renouvelé en 2014.

(CF bilan 2014 dans le pôle « formation P. 12)



L'AGEFIPH

L'AGEFIPH a retenu notre projet, dans le cadre de leur appel à projet expérimental innovant.

Afin que le principe de l'égalité des chances pour tous face à l'emploi soit réalisé dans les faits, le projet vise à favoriser l'insertion et le suivi des personnes handicapées dans les entreprises et permettre l'adaptation de l'environnement professionnel à ces personnes. Leur financement nous permet de :

- **Sensibiliser les acteurs de l'emploi** : En effet, dans le champ du handicap cognitif, un environnement défavorable entraîne, par définition, des situations de handicap aggravées :
 - l'environnement social d'une part: personnel ou usagers adoptant une attitude hostile, de part l'incompréhension et à la méconnaissance de ces handicaps
 - l'environnement physique d'autre part: manque d'explication des logiques suivies par l'organisation de l'espace ou des informations qui s'y trouvent menant à une situation de doute voire d'abandon.

Nous sommes donc convaincus que l'accessibilité cognitive passe par la sensibilisation des acteurs.

- Réaliser des **bilans et coaching spécialisés** pour les travailleurs handicapés présentant des troubles cognitifs. En effet, diverses études ont pu montrer les possibilités d'accompagnement vers l'emploi ou de maintien dans l'emploi de personnes présentant des troubles mentaux, cognitifs et psychiques. Ces différentes études montrent le bénéfice lié à l'utilisation de méthodes de « soutien à l'emploi » ou de « job coaching »

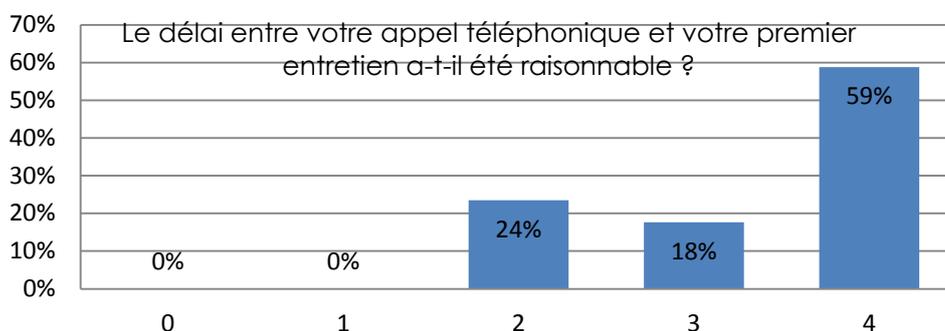
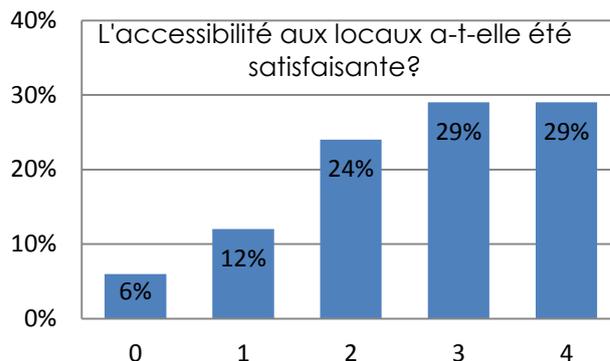
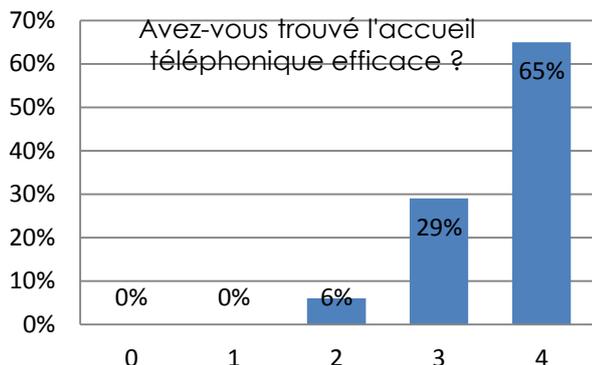
Expertise – Appui technique :

De manière générale, **en tant qu'experts du fonctionnement cognitif normal et pathologique** nous espérons proposer notre appui technique, à toute institution souhaitant mettre en place un projet dans ce domaine (Caisses de Retraites, MDPH, Collectivités Locales, Etablissements de soins, Etablissements d'enseignements,...).

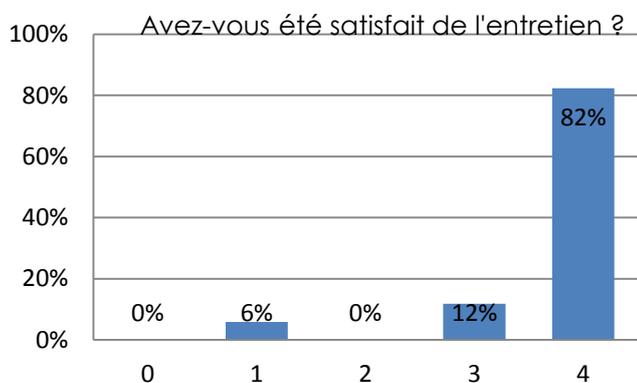
L'évaluation externe:
 Résultats du questionnaire qualité 2014 (lancé en sept. à déc.)
 (12 répondants)

Concernant l'accueil

0 = pas du tout – 4 = tout à fait



Concernant le premier entretien à CORIDYS

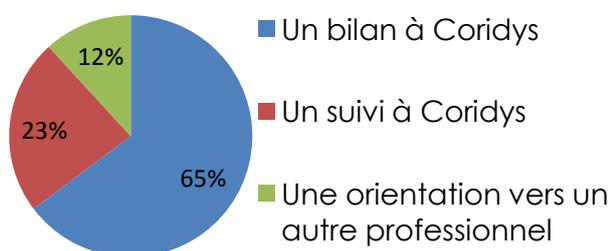


0 = pas du tout – 4 = tout à fait

Pourquoi ?

- « Très bonne écoute. Compétence ». « Connaissance du sujet de la précocité intellectuelle et tdah... »
- « Bonne explication »
- « Cela répondait à nos questionnements. Nous avons été écoutés et l'on a répondu à différentes interrogations que nous avons. c'était rassurant aussi bien pour notre enfant que pour nous ».
- « Cela correspondait à nos attentes. Très bon contact avec la psychologue et mon fils »
- « Accueil très agréable, écoute très attentionnée, conseils très enrichissants, mise en confiance »
- « L'équipe a su nous écouter, nous expliquer pas mal de choses et cibler les besoins »
- « pas réellement entendu sur nos difficultés »
- « Empathie et qualité d'écoute étaient au rendez vous ».
- « Accueil bienveillant, écoute et professionnalisme, excellentes connaissances des enfants à besoins particuliers, en temps que parent et enseignant. »

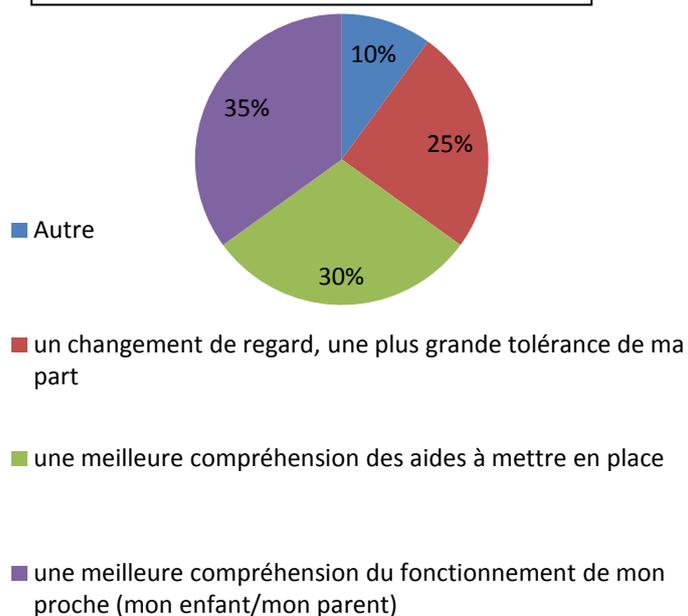
Le premier entretien a débouché sur :



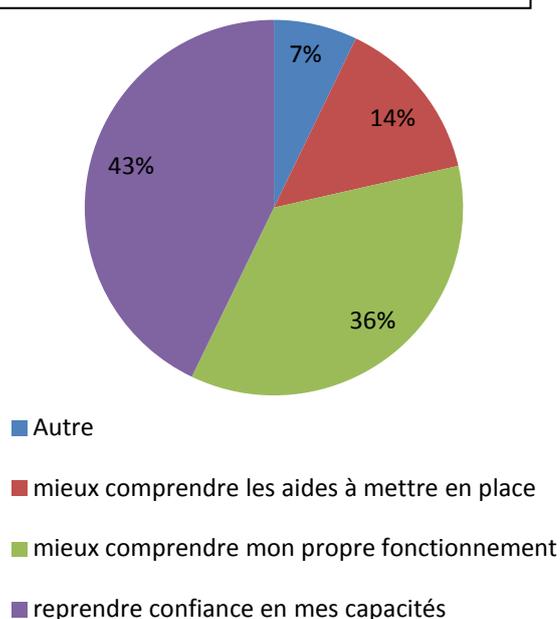
Concernant le bilan à CORIDYS

Que vous a apporté un bilan à Coridys?

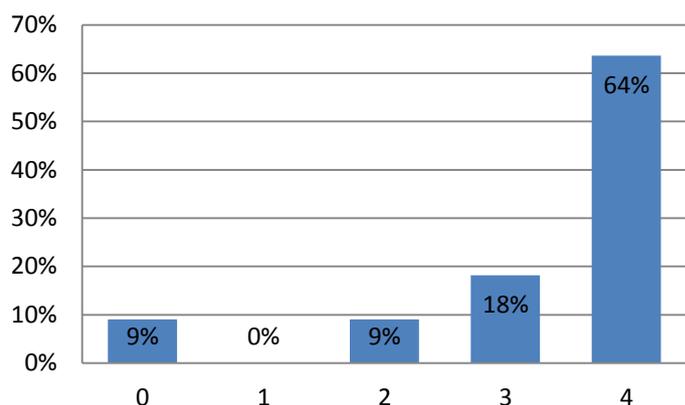
En tant que proche



Pour la personne ayant reçu le

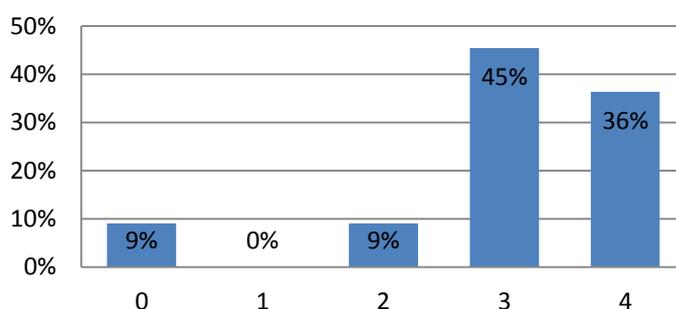


A-t-on répondu à vos questionnements?



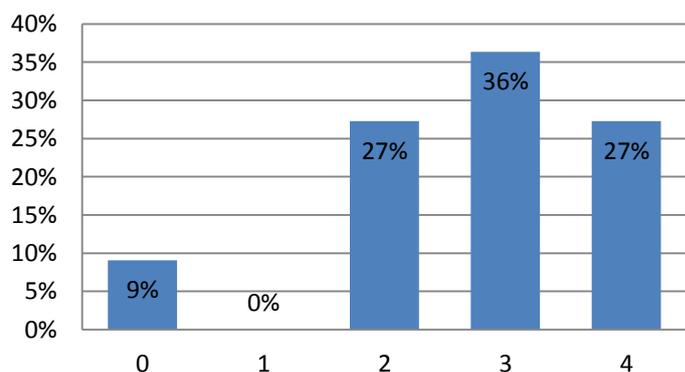
0 = pas du tout – 4 = tout à fait

Vous a-t-on donné assez de pistes d'aménagements de l'environnement (pour les devoirs, l'école, l'emploi ou la vie quotidienne)?



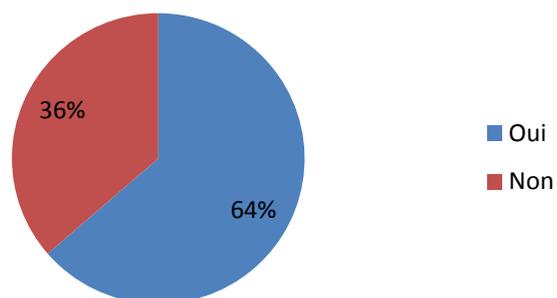
0 = pas du tout – 4 = tout à fait

Les aménagements mis en place ont-ils pu aider ?



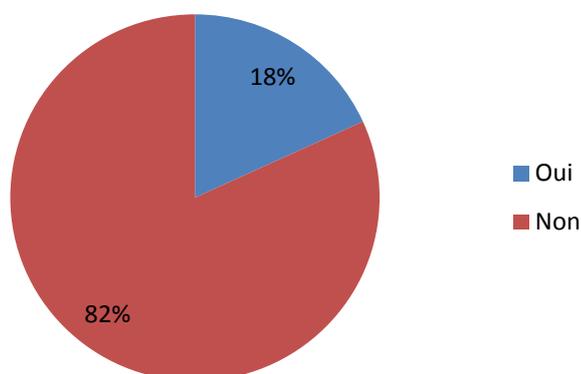
0 = pas du tout – 4 = tout à fait

Avez-vous consulté le(s) professionnel(s) recommandé(s)?



Concernant les séances de suivis à CORIDYS

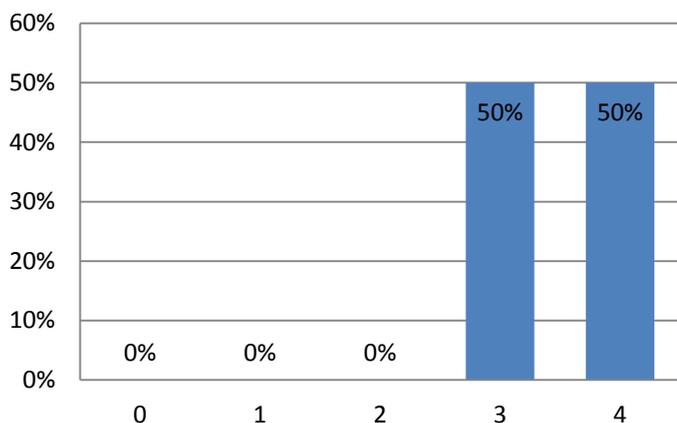
Avez-vous réalisé un suivi neuropsychologique à Coridys ?



Si non, pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas réalisé un suivi à Coridys ?

- Il n'y avait pas nécessité absolue d'un suivi psychologique pour mon fils
- En raison de son coût trop élevé.
- Ce n'était vraisemblablement pas nécessaire.
- une prise en charge auprès d'autres professionnels (orthophoniste, ergothérapeute et neurologue) ont été suffisants pour remédier aux différents problèmes rencontrés par mon enfant.
- Pas nécessaire et si cela aurait dû être, le coût est un frein.
- Financier
- Le budget
- pas de temps actuellement pour y inscrire notre fils. + problèmes financiers qui nous gênent dans la prise en charge payante.

Ces ateliers ont-ils répondu à vos attentes quant à l'évolution de votre proche / votre évolution personnelle ?



Pourquoi les ateliers ont-ils répondu à vos attentes ?

- L'aide du neuropsychologue permet à l'enfant de s'appliquer d'avantage à mener à bien les objectifs fixés.
- la formation m'a permis: "une meilleure organisation dans le travail scolaire, une meilleure gestion du temps et de la prise de note".
- Des progrès très significatifs sont perçus en moins d'un an de suivi

Qu'est ce qui a évolué depuis la fin des suivis ?

- Mon organisation de travail, ma prise de note et une meilleure gestion du temps.
- Orientation vers un psychiatre
- La prise d'initiative et la volonté de vouloir parvenir aux objectifs fixés même si au départ il y a du pessimisme.
- Tout ce qui a été appris se fait maintenant spontanément

Pour quelle(s) raison(s) ne recommanderiez-vous pas ces suivis ?

- coût
- tout dépend de l'enfant
- Le coût est trop élevé.
- financier
- Je ne suis pas concernée par cette question. Bien au contraire, je recommanderais la mise en place des suivis si nécessaire ou tout au moins de consulter d'autres spécialistes pouvant apporter des solutions aux difficultés rencontrées par mon enfant.
- Je suis HP. Il semble que mon niveau de compréhension de mon mode de fonctionnement me permette à l'heure actuelle de vivre heureuse.
- Aucune, si c'est nécessaire, un suivi est nécessaire pour le bien être du proche mais le coût de la consultation ou de groupe de travail ne permet pas à tout le monde d'y accéder.
- aucune sauf le peu de remboursement

Bilan moral 2014

Des besoins toujours importants sur le terrain

- **L'équipe s'est agrandie** afin de pouvoir répondre aux demandes croissantes et à la nécessité de mieux communiquer sur nos actions, sur notre philosophie et surtout répondre à l'énorme manque d'informations et de formations sur les troubles cognitifs.

La reconnaissance de nos actions comme faisant partie de **l'économie sociale et solidaire** a permis d'obtenir une aide financière de la part du conseil régional pour la création d'un poste de chef de projet. Concernant notre domaine, il s'avérait important que ce poste puisse être pris par une psychologue, pouvant ainsi assurer la qualité, l'éthique et la déontologie que souhaite promouvoir CORIDYS. **Céline OLIVIERO**, psychologue du développement, spécialisée sur les troubles autistiques, formée aux méthodes PECS et ABA. Une formation sur l'actualisation de notre site internet et sur l'envoi de newsletter par mail a pu lui être proposée.

Notre budget très serré, les charges augmentant et le contexte économique dans le monde associatif ne nous ont pas permis de pouvoir conserver la personne qui assurait le poste de secrétaire-comptable depuis deux ans. Son contrat aidé se terminant, nous n'avons pas pu le renouveler. Nous tenons à remercier **Laure BASTOUL** pour son travail sur ces deux années.

La fin d'année 2014 a donc été l'occasion d'une embauche sur un nouveau contrat aidé: nous sommes heureux d'accueillir **Emilie LEROUX**, comptable de formation, elle apportera une méthodologie professionnelle sur ce poste très important.

Des réponses qui devraient être financées

Notre association apporte, grâce à ses 4 pôles, des réponses vraiment cohérentes qui répondent aux besoins des familles, des professionnels et des institutions.

Le pôle accompagnement est celui qui est le plus sollicité par les « usagers de la santé »: la nécessité, dans leur parcours, d'un bilan neuropsychologique et d'un suivi s'avère évidente. A l'heure actuelle, ces consultations ne sont pas remboursées par la sécurité sociale. Les familles ne peuvent y accéder à l'hôpital et le reste à charge demeure trop important.

Pour certaines populations, nous avons pu réaliser des partenariats ou monter des dossiers auprès de la CPAM pour trouver des financements. Mais nous trouvons inadmissible que les autres familles soient obligés de financer eux-mêmes de tels actes.

Ce n'est pas un luxe ! C'est indispensable ! Cela devrait être un droit en France, en 2015 !

Nous innovons, essayons de trouver par nous-mêmes des fonds pour que notre association puisse survivre et pour réduire le coût des prestations des neuropsychologues pour les familles. Mais nous comprenons aussi les familles qui nous expriment encore le fait que ces services demeurent encore trop onéreux.

Nous nous accordons tous pour dire que nos services devraient être pris en charge.

Par qui ? Par l'assurance maladie ? Par les mutuelles ? Par l'Agence régionale de Santé ? Par les assurances ? Nous ne savons pas...

Une inégalité d'accès aux soins, aux droits, aux chances

La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des usagers décrit l'accès aux soins comme un des droits fondamentaux de l'utilisateur. Il peut se définir comme la faculté offerte à chacun de recevoir des soins préventifs ou curatifs sans référence à une situation sociale ou à un état de santé.

Le fait que les familles ne puissent avoir accès à des bilans neuropsychologiques pourtant indispensables dans le cadre de diagnostic de troubles dys, de TDA/H, d'autisme, ... est une atteinte aux droits fondamentaux de l'utilisateur.

Le constat actuel montre aussi le non respect du **droit à l'information** des familles. Toute personne a le droit d'être informée sur son état de santé. Les professionnels de santé sont tenus de délivrer une information claire, précise et fidèle à la réalité. A ce jour, les familles, lorsqu'elles ont accès à un bilan, n'ont pas de compte-rendu, ou ont des comptes-rendus qu'elles ne comprennent pas. La **refonte du site internet** a été un gros chantier. Elle avait été identifiée en 2013 comme un point important à revoir. En effet, nous avons beaucoup de retour des familles et des professionnels nous disant : « Nous manquons d'informations », « ces troubles sont mal connus », « Nous ne sommes pas informés, / pas formés »...
Mais aussi : « On ne savait pas que vous existiez », « Faites-vous connaître », ...
Les pages 2 et 3 de notre rapport d'activité montrent tout le travail qui a pu être réalisé.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la qualité comme la capacité « de garantir à chaque patient les actes thérapeutiques lui assurant le meilleur résultat en termes de santé, conformément à l'état actuel de la science, au meilleur coût pour le meilleur résultat, au moindre risque, pour sa plus grande satisfaction en termes de procédures, résultats, contacts humains... ».

CORIDYS tente d'œuvrer sur ces différents points afin que les droits de l'utilisateur en santé soient respectés. Dans le champ des troubles cognitifs, le retard est énorme. Il est temps que les politiques publiques viennent le pallier !

- La reconnaissance d'intérêt général !

Face aux difficultés à obtenir des subventions, nous avons dû penser à d'autres modes de financements et notamment la vente de « formations ». Les formations nous semblent primordiales comme actions venant aider à combler le retard énorme de la France quant à l'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs. Mais le fait que cette activité puisse dégager des bénéfices, nous a fait nous poser la question du maintien du caractère d'intérêt général de notre association. Une demande de rescrit a été adressée à l'administration fiscale afin de nous en assurer. Cette dernière nous a bien confirmé que CORIDYS VAR est d'intérêt général : donc habilitée à délivrer des reçus fiscaux lorsqu'elle reçoit un don.

Comme beaucoup d'associations varoises, nous avons perdu le soutien financier du Conseil Général du VAR en 2014.
Nous ne désespérons pas et renouvelons notre demande de subvention en 2015.



Nous remercions :

Les différents acteurs qui ont cru en nos projets et nous ont soutenus financièrement :

Le conseil régional
PACA dans le cadre
du dispositif ESPER.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'AGEFIPH dans le cadre
de l'appel à projet
expérimental innovant

Le Programme de
Réussite éducative de
la ville de TOULON



Programme de
Réussite Éducative



L'Agence régionale de
santé, dans le cadre de
la campagne de
prévention 2014

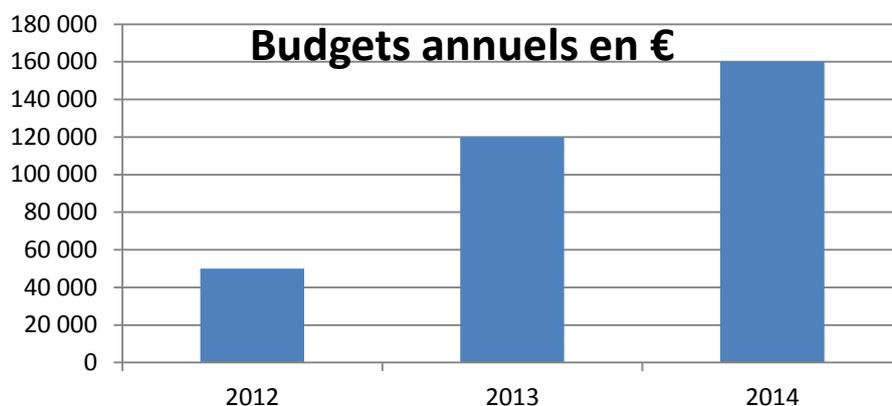
Les bénévoles de notre Conseil d'Administration et plus particulièrement Eléa Filliol et Jean-Louis Libbra qui nous ont accordé beaucoup de leur temps et leurs compétences.

Les autres bénévoles venus nous aider sur certaines activités.

Bilan financier 2014 :

Le bilan 2014 du cabinet d'expertise comptable est tenu à disposition des membres.

Un budget global qui augmente chaque année



Les charges les plus importantes :

Tout d'abord les charges de personnel. (72% des charges)

Bien que leur rémunération soit inférieure à ce que nous souhaiterions, (le salaire le plus important n'atteignant pas 1450€ net) nous avons eu **68 900 € de frais de personnel, 23500 € de charges sociales et 4700€ de formation continue du personnel.**

Les plus gros postes de dépenses concernent :

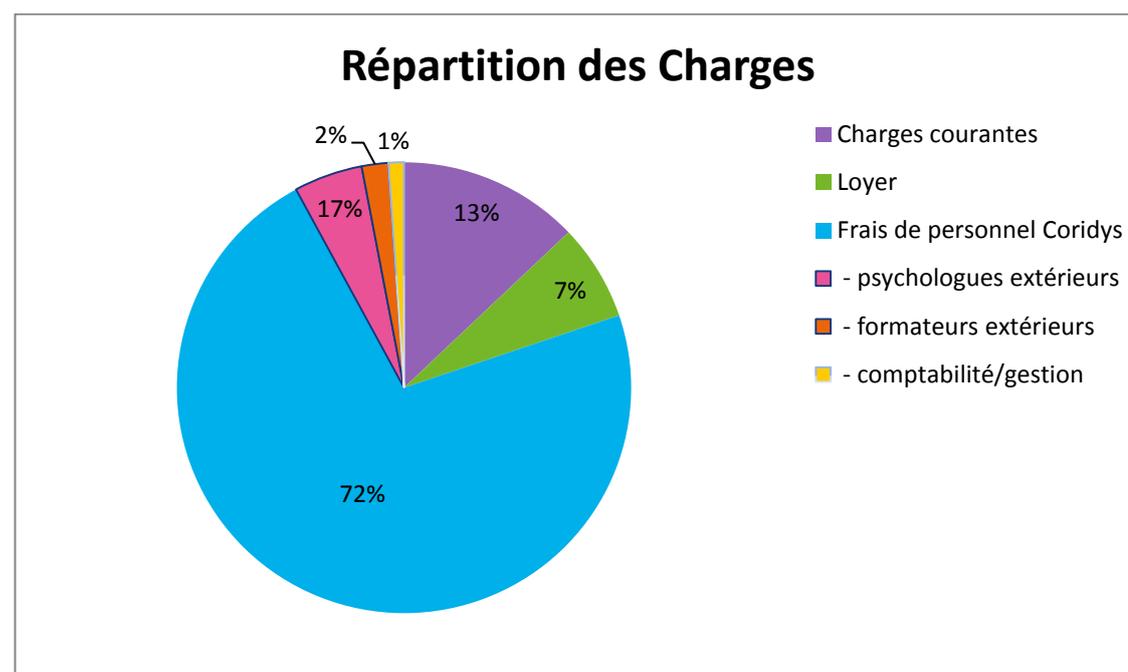
- le loyer (un peu plus de 9000€ sur l'année),

- les autres charges courantes (13% du budget total) :

la location du photocopieur professionnel (2276€), les frais de déplacement (3400€), les prestations de ménage (9600€), les charges d'électricité (1300€),

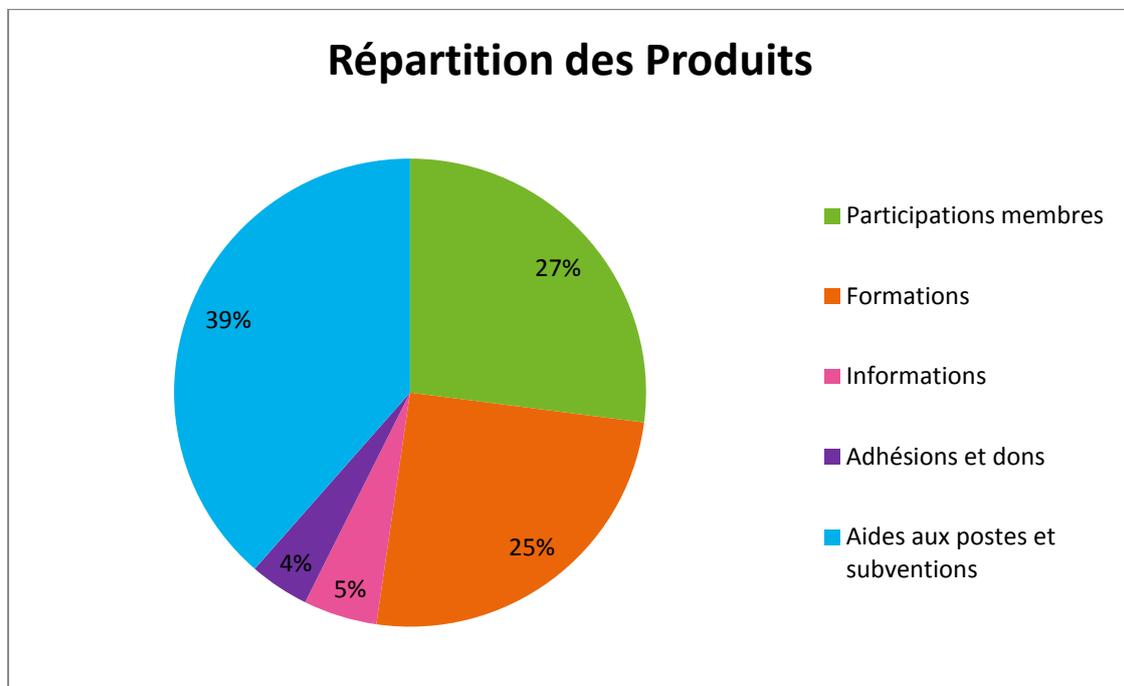
- la sollicitation de services extérieurs :

de psychologues (6570€), de formateurs (2540€), de services comptables (1475€).



Les produits proviennent :

- pour 60 000€ d'aides au poste et subventions.*
- pour 42 000€ de notre budget des participations demandées aux membres pour les entretiens, bilans et suivis par les psychologues-neuropsychologues.
- pour 39 000€ des formations dispensées
- pour 7 900 des conférences de sensibilisation
- pour 6 400€ d'adhésions et dons



Donc, au total, notre bilan 2014 montre 156 135€ de produits de fonctionnement (auxquels s'ajoutent d'autres produits relevant des années précédentes) soit 172 116 € au total.

Puis, 134 157 € de charges (auxquelles nous ajoutons les charges à prévoir sur 2015, mais qui relèvent de l'année 2014) soit 156 508 € au total.

Comme évoqué avec l'expert comptable : le résultat montre un excédent de 15 608 €, mais il faut prendre en compte une « erreur » de 10 000 € de produits qui nous avaient été versés par erreur par un organisme financeur.

Le résultat est donc en réalité de 5 608€.

Projets pour 2015

Affirmer notre expertise

L'association met tout en œuvre pour offrir à ses membres, les meilleurs services à la pointe de la recherche, avec des exigences qualités sur chaque prestation, des professionnels spécialisés qui se forment régulièrement et un matériel toujours actualisé.

Nous ne pouvons concevoir autrement l'accompagnement des familles et des professionnels.

L'héritage de la bibliothèque nationale de CORIDYS pourrait se faire dans nos locaux. Ceci constituera un élan supplémentaire pour faire reconnaître notre expertise dans le champ du handicap cognitif.

Sur toutes les populations et les situations de handicap

Comme en 2012 et 2013 : Les problématiques de scolarisation des enfants et adolescents constituaient la principale origine de demandes de bilans, de suivis et de formation. Il nous apparaît donc important d'être encore plus réactifs et disponibles pour eux.

En 2014, notre expertise a été reconnue **dans le champ de l'emploi des adultes présentant des troubles cognitifs** avec un rapprochement fort avec les équipes de l'AGEFIPH, CAP EMPLOI ET POLE EMPLOI.

Nous notons que nous avons pu perdre de vue toutes les actions à mener pour un meilleur accompagnement **des personnes âgées présentant des troubles cognitifs et leur famille**. Nous tâcherons de mieux faire en 2015 et pensons déjà à des projets **pour un changement de regard de la société et une meilleure inclusion « dans la cité »** des malades d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Vers un dispositif reconnu

Qu'on l'appelle Centre Ressource, Centre expert, Plateforme de répit, Maison d'accueil : Pourquoi pas ! Nous sommes également prêts à envisager l'idée de l'appeler CMPP, SESSAD, SAVS ou autres initiales qui pourraient enfin reconnaître l'utilité de tout notre travail.

Nous sommes convaincus pouvoir rentrer dans l'une de ces cases relevant de l'action sociale ou médico-sociale, pourvu que ces actions soient financées par les pouvoirs publics.

La notion de handicap reste notre modèle :

Comprendre la situation de la personne, c'est regarder en quoi, dans ses activités et dans son environnement, la personne est limitée. **Seulement après cela nous saurons agir.**

Autrement-dit : le bilan neuropsychologique et cognitif standardisé est une part importante de la compréhension du **fonctionnement** de l'individu, mais l'analyse de ses réelles capacités **« en situation »** s'avère indispensable, tout comme la nécessaire prise en compte de **l'environnement** de la personne qui pourra s'avérer être obstacle ou facilitateur. **A partir de là, des méthodes de « compensation » des troubles doivent être développées.**

Pour CORIDYS VAR
Virginie MATTIO – Directrice
Philippe CUISINIER – Président

LEXIQUE

ABA : Applied Behaviour Analysis (Analyse appliqué du comportement)

AEMO : Aide Educative en Milieu Ouvert

AGEFIPH: Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées

ANPEIP : Association Nationale de Parents d'Enfants Intellectuellement Précoces

ARS: Agence Régionale de Santé

ASE: Aide Sociale à l'Enfance

CAF: Caisse des Affaire Familiales

CLAE: Centre de Loisirs Associé à l'Ecole

CMPP: Centre Medico-Psycho-Pédagogique

CORIDYS: Coordination des intervenants auprès de personnes souffrant de dysfonctionnements neuropsychologiques

CPAM: Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CRP: Centre de réadaptation Professionnelle

EFA: Enfance et Famille d'adoption

EREA: Équipes de Références pour l'Évaluation de l'Autisme

IME: Institut Médico-Educatif

MDPH: Maison Départementale des personnes handicapées

ORL: Oto-rhino-laryngologiste

PACA: Provence Alpes Côte d'Azur

PECS: Picture Exchange Communication System

PRE: Programme de réussite Educative

REAAP: Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

SAVS: service d'accompagnement à la vie sociale

SESSAD: Service d'Education et de Soins Spécialisé à Domicile

SSR: Soins de Suite et de Réadaptation

TDA/H: Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité

UDAF : Union Départementale des Associations de Famille



Coridys
var

